

**ETUDIANTS INSCRITS ADMINISTRATIVEMENT A L'UNIVERSITE
PARIS 1 PANTHEON-SORBONNE
FICHE D'INSCRIPTION PEDAGOGIQUE CAVEJ 2018-2019**

à renvoyer impérativement pour être inscrit sur les listes d'examen

à remplir en lettres capitales et à adresser avant le 11 décembre 2018 au :
CAVEJ - Inscription pédagogique
(Préciser l'année d'étude : L1-L2-L3 ou Master 1 en précisant la mention)
17 rue SAINT HIPPOLYTE – 75013 PARIS

PHOTO

Vous êtes inscrit(e) en : L1 L2 L3 M1 Affaires M1 Privé M1 Public

N° Etudiant (inscrit sur la carte d'étudiant de Paris 1) _____ :

NOM (NOM de JEUNE FILLE) _____ PRENOM _____

ADRESSE : _____

CODE POSTAL _____ VILLE _____ PAYS _____

Date de naissance : _____

Téléphone : domicile : _____ portable : _____

e-mail : _____ profession : _____

RENSEIGNEMENTS PEDAGOGIQUES

COCHER LA LANGUE CHOISIE : ANGLAIS ESPAGNOL ALLEMAND

● Etiez-vous inscrit(e) au Centre audiovisuel en 2017-2018 :
en L1 en L2 en L3
en master 1 même mention (à préciser) ou autre mention (à préciser)

● Etes-vous AJAC en 2018-2019 : L1/L2 ou L2/L3
Attention : les étudiants Ajac doivent faire une **inscription pédagogique dans chacune de leurs années d'étude**, en joignant une fiche accompagnée des documents demandés et de **2 chèques distincts**.

● Etes-vous inscrit suite à une **équivalence - sans obligation d'études**
- avec des obligations d'études et d'examens :

● Etes-vous **boursier** : oui

● Etudiant en situation de handicap * : bénéficiez-vous d'aménagement d'examen pour 2018-2019 : oui
(attention : arrêté à faire parvenir au Cavej avant mi-décembre 2018)

TARIFS de l'INSCRIPTION PEDAGOGIQUE et MODALITES DE PAIEMENT :

Par chèque à l'ordre de l'Agent comptable de Paris 1 **

- **Cursus complet : 400 euro**
- **Cursus redoublant du Cavej de l'année 2017/2018 : 200 euros**
- **Cursus AJAC (redoublement année inférieure + année supérieure complète) : 200 euros + 400 euros**
- **Cursus redoublant AJAC (redoublement année inférieure + année supérieure) : 200 euros + 200 euros**
- **Cursus complet avec obligations d'études et d'examens dans une année inférieure : 600 euros**
- **Cursus redoublant avec obligations d'études non validées : 400 euros**
- **Si interruption d'études (dossier e-candidat) : 400 euros**

A compléter : BANQUE : _____ n° du chèque : _____

MONTANT du chèque : _____ euros

Et précisez au dos du chèque :

- Noms de l'étudiant et numéro d'étudiant
- Date de naissance de l'étudiant
- Numéro de sécurité sociale de l'étudiant

LISTE DES PIECES A FOURNIR :

Joindre à cette fiche :

- Un **chèque à l'ordre de l'Agent comptable de Paris 1** selon les tarifs indiqués plus haut.
- **une photocopie complète de votre certificat de scolarité de 2018-2019**
- Une **grande enveloppe A4+** (260x330mm) à **vos noms et adresse** non affranchie : après vérification de votre dossier et des pièces demandées, vous recevrez une **confirmation d'inscription du Cavej qui vaudra inscription sur les listes d'examen ainsi que le guide pratique de l'étudiant.**

● et joindre impérativement selon votre année d'étude (y compris pour les redoublants):

Licence 1 : photocopie du baccalauréat, capacité en droit, DEAU ou avis favorable de Paris 1

Licence 2 : photocopie du relevé de **notes de licence 1**

Licence 3 : photocopie du diplôme de **Deug de Droit** ou des relevés des notes de **1^{ère} et de 2^{ème} années** de licence en droit

Master : photocopie du diplôme de **Licence en Droit** ou des relevés des notes de **2^{ème} et de 3^{ème} années** de licence en droit

- En cas de **redoublement au Cavej** : une photocopie de votre dernier relevé de notes.

● Si vous êtes **inscrit par transfert** ***, **équivalence, validation d'acquis** :

Vous devez joindre **l'acceptation de candidature validée par la commission pédagogique** qui vous a été envoyée par mail mentionnant les obligations d'études et d'examens éventuels.

Pour les redoublants du Cavej : vous devez joindre la photocopie de **l'avis de la commission pédagogique** qui vous a été envoyé par courrier postal mentionnant les obligations d'études et d'examens éventuels.

- En cas de **redoublement d'une autre université** *** :

Veillez joindre à cet envoi un relevé de notes officiel mentionnant le détail des notes acquises pour prise en compte éventuelle par le Cavej. Seules seront étudiées les notes égales ou supérieures à la moyenne dans les matières ayant les mêmes intitulés et les mêmes coefficients qu'au Cavej.

Aucune reprise de notes ne sera acceptée après le 5 décembre 2018.

* Etudiants en **situation de handicap** : pour bénéficier d'aménagement d'examens, vous devez obligatoirement faire établir un PAEH (plan d'accompagnement de l'étudiant en situation d'handicap) auprès du relais handicap de l'université.

Etudiants rattachés à Paris 1: www.univ-paris1.fr/etudiant/relais-handicap/

** Les étudiants rattachés au **Cned** ne sont pas tenus de joindre un chèque. Ils doivent joindre obligatoirement une photocopie de la confirmation d'inscription et des droits réglés au Cned pour l'année universitaire 2018/2019

*** En cas de **transfert d'une autre université** vers Paris 1 pour 2018-2019 :
l'étudiant, dès l'autorisation d'inscription à l'Université Paris 1, doit demander à la dernière université fréquentée le **transfert de son dossier** au Cavej/Paris 1.
Un étudiant ne peut s'inscrire à Paris 1 pour un diplôme déjà obtenu dans une autre université.

Tout dossier incomplet sera retourné

Attention : les dossiers reçus après le 5 décembre 2018 ne seront pas traités avant la mi-janvier 2019